AVANT D'OUVRIR L'OUTIL

Votre piscine, déclarée en toute sérénité.

Un appel, un échange avec votre artisan, quelques notes. Vous êtes prêt.

Comment ça marche ?
Dans l'outil, **l'Assistant IA vous guide** à chaque étape. En dehors, c'est vous qui apportez **ce que vous seul savez** : votre mairie, votre bassin, votre jardin. Cette fiche vous aide à tout réunir.

A Appelez votre mairie

Le service urbanisme vous répond

Un appel suffit. Posez ces questions, **notez les réponses telles quelles** : vous les retrouverez dans l'outil.

Commune | Appelée le | Interlocuteur, téléphone

1. **Dans quelle zone du PLU est ma parcelle ?** Depuis quand ?
2. **Quelles distances pour ma piscine ?** Rue, voisins, maison.
3. **Quelle emprise au sol, quelle pleine terre ?** La plage compte-t-elle ?
4. **Suis-je en secteur protégé ou en zone à risque ?**
5. **Des règles de couleur ou de clôture ?** Liner, margelles, local.
6. **Où vider l'eau de la piscine ?**
7. **Comment déposer mon dossier, et en combien d'exemplaires ?** En ligne ou sur papier.

B Demandez à votre artisan

Votre installateur vous répond

Il connaît votre bassin par cœur, et tout figure souvent **sur son devis**. Vous installez vous-même ? Regardez la notice du kit.

Artisan ou installateur | **Téléphone**

Votre bassin ☐ Coque ☐ Béton ☐ Kit, panneaux ☐ Enterré ☐ Semi-enterré ☐ Hors-sol ☐ Avec escalier

Longueur × largeur (m) | **Surface du bassin** (m²) | **Modèle ou référence**

Profondeur mini / maxi (m) | **Profondeur de fouille** (m) | **Couleur du revêtement**

Margelles (matériau, couleur) | **Plage autour** (m²) | **Local technique** (L × l × h)

Sécurité (obligatoire) ☐ Alarme ☐ Barrière ☐ Couverture, volet ☐ Abri **Plan du bassin chez l'artisan ?** ☐ Oui ☐ Non

Bon à savoir : de 10 à 100 m² de bassin, c'est une déclaration préalable. Au-delà, ou avec un abri de plus de 1,80 m, c'est un permis de construire.

C Le CERFA : relisez, signez

C'est vous qui signez

Bonne nouvelle : l'outil remplit le formulaire pour vous. Vous relisez ce qu'il a repris, vous complétez ce qui vous concerne, vous signez. Cochez au fur et à mesure.

À VOTRE NOM

- ☐ **Votre identité**, comme sur votre pièce d'identité.
- ☐ **Vos coordonnées** : adresse, téléphone, e-mail.
- ☐ **Votre conjoint**, si vous déclarez à deux.
- ☐ **La date et la signature**, en dernier.

DÉJÀ REMPLI, À RELIRE

- ☐ **Le terrain** : adresse, parcelles, superficie.
- ☐ **Les travaux** : la piscine et ce qui l'accompagne.
- ☐ **Les surfaces**, reprises de votre plan.
- ☐ **Ce que la mairie vous a dit** (partie A).

D La notice : juste ce que vous seul savez

L'outil rédige le reste

La notice est pré-remplie dans l'outil. Notez seulement ce que nous ne pouvons pas inventer : ce que vous retirez, et ce que vous construisez à côté du bassin.

– Ce que vous démolissez ou retirez

Quoi	Taille
Ex. : vieil abri, haie, dalle	*2 × 3 m*

+ Ce que vous construisez à côté du bassin

Quoi	Surface	Matériau, couleur
Ex. : terrasse, pool house	*25 m²*	*bois, gris*

La terre de la fouille ☐ Gardée sur le terrain ☐ Évacuée ☐ À voir avec l'artisan

Arbres abattus, plantations, et ce que la mairie veut voir dans la notice

✓ Vous n'êtes pas seul

À chaque étape

?

Une question ?
L'Assistant IA vous répond, sur l'étape où vous êtes, avec votre dossier.

▶

Un geste à voir ?
Les tutos vidéo vous montrent chaque étape, pas à pas.

↺

Un changement ?
Votre dossier se modifie sans surcoût, même si la mairie vous écrit.

Vous avez tout ? Le plus dur est fait.

Ouvrez l'outil, la fiche à côté de vous. Chaque partie a son étape :

- **A La mairie** › étape Cadastre
- **B Votre bassin** › étape Plans
- **C Le CERFA** › étape CERFA
- **D La notice** › étape Notice

Vous en êtes capable. C'est la mairie qui instruit et qui décide ; vous, vous lui présentez un dossier clair.